





Le 27 octobre 2016

Après 24 jours de grève Reprise du travail à Babou Bagnolet

Les grévistes réuni-e-s en Assemblée générale à la Bourse du travail de Bagnolet ont décidé la fin de la grève, et la signature par leurs représentants CGT du protocole de fin de grève.

Le mouvement de grève pour le respect à Babou Bagnolet a permis à l'ensemble des salariés grévistes de prendre conscience que collectivement, nous sommes une force. Aidé de l'union Locale CGT, de l'Union Départementale CGT 93, de la Fédération du commerce et des services CGT, de tous les militant-e-s qui ont apporté leur soutien, les salariés ont obtenu satisfaction sur une grande partie de leurs revendications.

Les revendications satisfaites :

☐ L'abandon de toutes les sanctions contre les salariés
☐ L'arrêt des Modifications unilatérales des horaires de travail.
☐ La fin des retards dans les virements de salaires.
☐ Un calendrier de négociations sur les conditions de travail.
☐ La fourniture d'une paire de chaussures professionnelles par an
☐ Le paiement d'une semaine de grèves sur les Quatre.

Notre seul regret, la non réintégration de notre camarade Jean-Claude. Le syndicat CGT s'engage à porter son dossier aux Prud'hommes de Bobigny pour obtenir réparation du préjudice subi.

Les salariés grévistes remercient les clients du Babou Bagnolet, la population, les 3000 signataires de la pétition, les syndicats CGT ainsi que toutes celles et ceux qui les ont soutenu et marqué leur solidarité financière, pour leur soutien pendant cette bataille.

Une caisse de solidarité est toujours ouverte sur internet :

https://www.lepotcommun.fr/pot/0e3brnvc